

**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU**  
**LUNDI 09 DÉCEMBRE 2024**

**DÉLIBÉRATION**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL D'AIRE-SUR-LA-LYS**  
**EN DATE DU 09 DÉCEMBRE 2024**

-----

L'an deux mille vingt-quatre, le **LUNDI 09 DÉCEMBRE** à 20H00, le Conseil Municipal d'AIRE-SUR-LA-LYS s'est réuni en la salle des Mariages sous la présidence de **Monsieur Jean-Claude DISSAUX**, Maire, par suite de la convocation en date du 03 décembre 2024.

**ETAIENT PRESENTS** : M. DISSAUX Jean-Claude - Maire, Mmes CATTY Christine, WOZNY Florence, BAUDEQUIN Odile, MM. OBOEUF Gérard, WOJTKOWIAK David, BOULET Michel, LERMYTTE François - Maires-Adjoints, Mmes ALLOUCHERIE Françoise, DECRIEM Marie-Christine, VANDENBERGUE Séverine, ROUX Nathalie, BLONDEL Suzette, ALLAN Patricia, BOULIER Amélie, SUBTIL Vanessa, MM. FACON Jean-Noël, COMBE Jacques, CATTEZ François, BOULET Guillaume, AZELART Laurent, DONDAINE Pascal, M. RYS Didier, Mme CHRETIEN Stéphanie.

**MEMBRES AYANT DONNÉ PROCURATION :**

M. HOUSSIN Romuald a donné procuration à Mme BAUDEQUIN Odile.  
Mme PLANQUELLE Rachel a donné procuration à Mme WOZNY Florence.  
M. HERNOUT Serge a donné procuration à M. DONDAINE Pascal.  
Mme CROWYN Véronique a donné procuration à Mme CHRETIEN Stéphanie.  
M. DUBUISSON Frédéric a donné procuration à M. RYS Didier.

---

**Secrétaire de séance** : M. OBOEUF Gérard

Fin de la séance : 21h00

*L'assemblée étant en nombre suffisant, il est fait l'exposé suivant :*

**OBJET : RÉHABILITATION - CONSTRUCTION DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER SIS 8 RUE DES CARBOTTES À AIRE-SUR-LA-LYS - BE AVEC PAS-DE-CALAIS HABITAT - AUTORISATION DE SIGNATURE.**

**2024-12-N° 13**

**VU** la délibération 2017-11-N° 10 du Conseil municipal, en date du 23 novembre 2017 ;

**VU** l'avis du service du Domaine, en date du 22 novembre 2024 ;

Dans le cadre de la requalification d'immeubles anciens et de la redynamisation du centre-ville, la Commune d'AIRE-SUR-LA-LYS a acquis, via l'exercice de son droit de préemption, en mai 2022, un ensemble immobilier sis rue des Carbottes, repris au cadastre sous la section AD 99 et 613 d'une contenance totale de 1 396 m<sup>2</sup>.

Pas-de-Calais Habitat, Office Public de l'Habitat, propose de réaliser la réhabilitation - construction de cet ensemble immobilier en prenant en charge la totalité des travaux, l'entretien et la gestion.

Le projet consiste en la requalification de 2 immeubles en 3 logements collectifs et en la construction de 5 logements individuels groupés. A cette occasion, un parking de 10 places accessibles par le porche, sera aménagé sur la parcelle donnant un accès privatif aux logements.

Le montage de cette opération est proposé sous la forme d'un bail emphytéotique, moyennant l'euro symbolique, d'une durée de 50 années au terme de laquelle la Commune d'AIRE-SUR-LA-LYS reprendra la possession pleine et entière du bien.

Le montant prévisionnel des travaux s'établit à 1 360 000 euros TTC.

La durée du bail est égale à la durée des prêts consentis pour permettre à ces logements de bénéficier d'un conventionnement de l'Etat et par voie de conséquence de pouvoir pratiquer des loyers plafonnés. Les futurs locataires pourront ainsi bénéficier d'une Aide Personnalisée au Logement (APL).

Ces règles sont édictées par le Code de la Construction et de l'Urbanisme.

*Le Conseil municipal,*

*Après avoir entendu le rapport de Madame Odile BAUDEQUIN - Maire-Adjointe ;*

*Et après en avoir délibéré,*

**DECIDE A L'UNANIMITE :**

**ARTICLE 1 - DE CONSENTIR** un bail emphytéotique au profit de Pas-de-Calais Habitat, pour une durée de 50 ans et moyennant l'euro symbolique, sur les parcelles sises rue des Carbottes cadastrées section AD 99 et 613 d'une contenance totale de 1 396 m<sup>2</sup>, **CONFORMÉMENT** à l'avis du service du Domaine, en date du 22 novembre 2024 ;

**ARTICLE 2 - D'AUTORISER** Monsieur le Maire à engager toutes les démarches et à signer tous documents nécessaires à la régularisation de cette opération.

Pour extrait conforme,

Le Maire  
Jean-Claude DISSAUX

